



## Pour une meilleure prise en charge des soins pédiatriques à domicile !

*Une proposition de résolution de Florence Reuter soutenue par la plupart des partis démocratiques, majorité et opposition confondues.*

*« Il semble nécessaire qu'en Belgique, les patients aient le choix de rentrer chez eux lorsque le traitement qui leur est dispensé en milieu hospitalier pourrait l'être à domicile. L'idéal serait d'avoir une alternative à l'hospitalisation et une possibilité, en milieu hospitalier, de préparation du retour à domicile. Des solutions locales existent, mais il faudrait une solution globale au niveau national, comme cela existe dans d'autres pays. »*

Il y a un an, à l'issue d'un colloque consacré aux soins pédiatriques à domicile, Florence Reuter s'engageait à poursuivre au niveau fédéral le travail réalisé à la Communauté française, à savoir, la mise en place d'un cadre légal pour les soins pédiatriques à domicile. Un besoin qui s'inscrit dans la charte européenne des enfants hospitalisés, la charte « EACH ».

La proposition de résolution déposée à la Chambre est le résultat d'un travail de longue haleine au cours duquel tous les spécialistes ont été consultés. Il en ressort toute une série de priorités auxquelles le gouvernement va devoir répondre.

### **L'aspect financier doit également être pris en compte**

*« Les soins à domicile coûtent moins cher à l'INAMI que l'hospitalisation. Or, aujourd'hui, les parents qui font le choix des soins à domicile pour leur enfant paieront plus cher que s'ils le laissent à l'hôpital. C'est absurde et totalement contraire à l'intérêt de l'enfant. »*

Florence Reuter insiste toutefois sur certains points essentiels :

*« Cela ne doit pas être une contrainte, une obligation pour les familles. Certains parents ne se sentent pas de taille à assumer des soins à domicile, ils préfèrent la sécurité de l'hôpital, c'est leur droit. »*

*« Il ne s'agit pas non plus de déplacer l'hôpital à la maison mais de permettre, en accord avec le corps médical, de prodiguer à domicile des soins qui ne justifient pas une hospitalisation. »*